

**Hello
bank!**

par BNP PARIBAS

CONDITIONS ET TARIFS

Produits et services
pour les particuliers

1^{ER} NOVEMBRE 2018

Vous trouverez ci-après le détail des conditions et tarifs de nos produits et services. Ces tarifs sont exprimés en euros et indiqués TTC lorsqu'ils sont soumis à la TVA. Un conseiller Hello bank! se tient à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire ou pour toute opération qui ne figurerait pas dans ce document. La brochure est disponible sur notre site Internet helloweb.fr

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

P.3

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

P.4

- Ouverture, transformation, clôture
- Relevés de compte
- Tenue de compte
- Services en agence
- Dates de valeur

BANQUE À DISTANCE

P.6

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

P.7

- Cartes
- Virements
- Prélèvements SEPA/TIPSEPA
- Chèques
- Paiement mobile
- Dates de valeur
- Produits et services n'étant plus commercialisés

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

P.14

- Forfaits de compte
- Services Bancaires de Base

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

P.16

- Commission d'intervention
- Opérations particulières
- Incidents de paiement

FACILITÉS DE CAISSE ET CRÉDITS

P.18

- Facilité de caisse
- Crédits à la consommation
- Crédits immobiliers
- Produits et services n'étant plus commercialisés

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

P.21

- Épargne bancaire
- Placements financiers
- Autres services
- Dates de valeur
- Produits et services n'étant plus commercialisés

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

P.27

- Assurances
- Prévoyance
- Santé
- Assurances liées à des produits bancaires
- Produits et services n'étant plus commercialisés

SUCCESSION

P.30

AUTRES SERVICES

P.30

RÉSOLUDRE UN LITIGE

P.31

À partir du 31/10/2018, une nouvelle réglementation impose à la Banque :

- d'indiquer en 1^{re} rubrique du Guide des conditions et tarifs une "liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement". Cette liste de services est la même que celle indiquée dans l'Extrait Standard des Tarifs : seule la dénomination des frais y est modifiée.
- d'utiliser une nouvelle dénomination commune des libellés de frais. Cette nouvelle dénomination des frais est d'ores et déjà utilisée dans les pages du présent Guide.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

LISTE DES SERVICES	PRIX EN EUROS
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) (gratuit et illimité, hors coût de communication ou de fourniture d'accès à Internet et hors alerte par SMS)	GRATUIT
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	GRATUIT
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit immédiat) Visa Classic	GRATUIT (1)
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit différé) Visa Classic	GRATUIT (1)
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Visa Électron	GRATUIT (1)
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	GRATUIT
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) par Internet	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention	GRATUIT
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (BNP Paribas Sécurité)	26,50 € par an
Tenue de compte	GRATUIT

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité consultatif du secteur financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur l'Internet un extrait standard des tarifs.

(1) Une carte gratuite par compte dans la limite de deux cartes gratuites par personne.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte ⁽¹⁾	GRATUIT
Transfert de compte dans une agence BNP Paribas	GRATUIT
Clôture de compte	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire Hello Start Plus (dans le cadre de la loi du 6 août 2015). Ce service permet un changement automatisé de la domiciliation vers votre nouveau compte de l'ensemble des prélèvements et virements récurrents enregistrés sur un compte ouvert dans une autre banque au cours des 13 derniers mois.	GRATUIT
Service de changement de domiciliation bancaire Hello Start! Vous choisissez les émetteurs à informer de vos nouvelles coordonnées bancaires.	GRATUIT
Lettre de clôture juridique	39 €

Relevés de compte

Tous les relevés de compte à l'exception des relevés Panorama et Panorama ISF sont dématérialisés et accessibles en ligne sur hellobank.fr*

Relevé standard	
- Mensuel	GRATUIT
- Autre périodicité: décadaire, quotidien (par relevé)	1,80 €
Relevé récapitulatif annuel de frais	GRATUIT
Offre relevés Situation , par trimestre	
L'évolution du tarif est à date anniversaire du contrat pour les relevés Situation et Panorama.	
- Formule 1 : reprend les comptes épargne (hors titres), classés selon le degré de liquidité (disponible ou à terme) et les crédits détenus.	8,50 €
- Formule Reflets : composée de 5 relevés. (Patrimoine en 6 familles reprenant avoirs et dettes, Comptes d'instruments financiers reprenant Plan d'épargne en actions (PEA) et Compte d'Instruments Financiers (CIF), Revenus encaissés, Droits de garde et Coupons).	11,50 €

* Hors coût fournisseur d'accès / opérateur.

(1) Gratuit pour les étudiants (munis d'une carte étudiante). Sous condition d'un revenu net minimum mensuel de 1 000 € pour un compte individuel et 2 000 € pour un compte collectif ou d'un dépôt de 5 000 € pour un compte individuel ou collectif.

Relevé Panorama : patrimoine et revenus (par trimestre)	17,50 €
- Autre périodicité (par relevé)	4,50 €
- Regroupement patrimonial supplémentaire (par regroupement)	8,70 €

Tenue de compte

Tenue de compte	GRATUIT
Frais de recherche et/ou modification d'adresse manquante ou erronée	18 €
	Conseiller Hello bank! hellobank.fr*
Délivrance de relevés d'identités bancaires (RIB)	5 € GRATUIT

Services en agence (services valables uniquement en France métropolitaine)

Versement d'espèces dans une agence du réseau BNP Paribas	GRATUIT
Retrait d'espèces dans un DAB du réseau BNP Paribas	GRATUIT
Retrait d'espèces dans une agence du réseau BNP Paribas sans émission de chèque (par opération)	4,80 €
Demande de mise à disposition de fonds au guichet d'une agence du réseau BNP Paribas (par opération)	20,50 €
Remise de chèque	GRATUIT
Frais de recherche de documents (à l'unité)	
- Duplicata de relevé de compte	GRATUIT
- Document de moins d'un an	GRATUIT
- Document de plus d'un an	GRATUIT
- Photocopie supplémentaire	1 €
Fourniture d'attestation (à l'unité)	
- Attestation simple	20,50 €
- Attestation complexe (avec recherches approfondies sur plusieurs années ou sur plusieurs comptes)	41 €
Opérations de change manuel : achat/délivrance de billets (par opération)	cours acheteur/vendeur + 5 €

* Hors coût fournisseur d'accès/opérateur.

Dates de valeur

Versement ou retrait d'espèces

Jour de l'opération

Remise de chèque en euros sur la France

**Jour de comptabilisation
+ 1 jour ouvré⁽¹⁾⁽²⁾**

BANQUE À DISTANCE

Votre numéro client et votre code secret vous donnent accès, à tout moment, aux services de banque à distance sur Internet, sur votre mobile et par téléphone. Vous pouvez ainsi, à distance, vous informer, suivre et gérer vos comptes et effectuer facilement vos opérations de banque au quotidien.

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) :

Ouverture de compte en ligne⁽³⁾	GRATUIT
Consultation et gestion des comptes	GRATUIT
Catégorisation des dépenses et des recettes	GRATUIT
Chat avec un conseiller Hello bank!	GRATUIT
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	GRATUIT
Conseillers Hello bank! Du lundi au vendredi de 8 h à 22 h 00 et le samedi de 8 h 00 à 18 h 00, hors jours fériés Par téléphone au 01 43 63 15 15	GRATUIT (hors coût de communication*)

Pour toute réclamation ou contestation concernant la bonne exécution d'un contrat, le client peut contacter un conseiller (appel non surtaxé), ou par messagerie sécurisée sur hellobank.fr**

* Coût d'un appel local depuis un poste fixe en France métropolitaine.

** Hors coût fournisseur d'accès/opérateur.

- (1) Le jour de comptabilisation peut être égal au jour de votre dépôt avant 15h si vous réalisez l'opération dans un automate ou le lendemain ouvré dans les autres cas.
- (2) Jour ouvré : selon les critères de la Banque de France, du lundi au vendredi même si l'agence BNP Paribas est ouverte le samedi.
- (3) Sous condition d'un revenu net minimum mensuel de 1 000 € pour un compte individuel et 2 000 € pour un compte collectif ou d'un dépôt de 5 000 € pour un compte individuel ou collectif.

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes

► Gamme cartes de paiement Visa (cotisation annuelle)

	Carte Visa Electron	Carte Visa Classic	Carte Visa Premier	Carte Visa Infinite
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit immédiat)	GRATUITE⁽¹⁾	GRATUITE⁽¹⁾	GRATUITE⁽¹⁾	240 €
Fourniture d'une seconde carte de débit (carte de paiement international à débit immédiat) ⁽²⁾	19 €	22,25 €	67 €	170 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit différé)	GRATUITE⁽¹⁾	GRATUITE⁽¹⁾	GRATUITE⁽¹⁾	240 €
Fourniture d'une seconde carte de débit (carte de paiement international à débit différé) ⁽²⁾	19 €	22,25 €	67 €	170 €

► Autres cartes (cotisation annuelle)

- Carte BNP Net	52 €
-----------------	-------------

► Gamme cartes de retrait (cotisation annuelle)

- Carte Visa Plus	26 €
- Carte Livret Jeune, Livret A	GRATUIT

► Gamme cartes American Express (cotisation annuelle)

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit différé)
Une carte de même niveau est offerte pour le conjoint

- Carte Platinum	590 €
- Carte Gold	185 €
- Carte Green	95 €

► Services complémentaires cartes (cotisation annuelle)

Formule BNP Net : protection et assurance des achats électroniques intégrées aux cartes Visa Electron, Visa Classic et Visa Premier

Avec la Carte Visa Infinite	GRATUIT
-----------------------------	----------------

(1) Sous réserve d'utilisation.

(2) Une carte gratuite par compte dans la limite de deux cartes gratuites par personne.

► Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

Frais par retrait d'espèces à un DAB (avec une carte de paiement international)

En zone euro et la France d'outre-mer	GRATUIT
Hors zone euro et la France d'outre-mer	
- Dans le réseau BNP Paribas Global Network*	GRATUIT (hors frais de change)
- Dans le réseau Global Alliance*	GRATUIT (hors frais de change)
Hors réseau Global Network et Global Alliance	2 %

• **BNP Paribas Global Network** : réseau mondial des distributeurs automatiques de billets du Groupe BNP Paribas dans le monde.

• **Global Alliance** : accord entre plusieurs banques mondiales sur leur réseau de distributeurs automatiques de billets à l'étranger.

* Près de 52 000 distributeurs automatiques de billets dans une cinquantaine de pays.

La liste des pays, des banques et du nombre de GAB est susceptible d'évoluer et est mis à jour et disponible sur le site helloworldbank.fr/retraitsgratuitsaetranger ou sur l'application à "Hellobank!"⁽¹⁾

► Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

Dans la zone euro et la France d'outre-mer (par opération)

- Carte Visa Infinite	3 €
- Autre carte	5 €

Hors zone euro et France d'outre-mer (par opération)

- Carte Visa Infinite	2 % + 3 €
- Autre carte	2,90 % + 5 €

► Paiement par carte (la carte est émise par la banque)

Dans la zone euro et la France d'outre-mer (par opération)	GRATUIT
Hors zone euro et France d'outre-mer (par opération)	2 %

Les paiements effectués en devises, par carte ou mobile, sont convertis en euros par le Centre International Visa à Londres le jour de la réception du débit, aux conditions de change du réseau Visa.

(1) Hors coût fournisseur d'accès/opérateur.

► Autres prestations (par opération)

Frais d'opposition (de blocage) de la carte par la banque		GRATUIT
	Conseiller Hello bank!	hellobank.fr*
Modification plafonds retrait carte ⁽¹⁾	5 €	GRATUIT
Modification plafonds paiement carte ⁽¹⁾	5 €	GRATUIT
Rédition du code secret	5 €	-
Rédition du code secret et du mot de passe de la Carte Visa Infinite	GRATUIT	-
Réfection de carte avant échéance		15 €
- Détenteur d'un contrat de la gamme BNP Paribas Sécurité		GRATUIT
- Cartes Visa Infinite, Visa Premier (et Cirrus rattachée à ces cartes)		GRATUIT
- Cartes Weezbee, Livret Jeune et Livret A		GRATUIT
Frais de recherche de documents, demande de facturette ou de justificatif de retrait		12,90 €
Envoi de carte à domicile (hors frais de recommandés postaux)		GRATUIT
Mise à disposition de la carte dans une agence du réseau BNP Paribas**		8 €

* Hors coût fournisseur d'accès / opérateur.

** Service uniquement valable en France métropolitaine.

(1) Modification temporaire des plafonds de retrait et de paiement dans la limite de ceux prévus pour votre carte bancaire et sous réserve d'acceptation par la Banque. Service réservé aux clients particuliers majeurs.

Virements

Les commissions d'émission reprises ci-dessous, sont basées sur la conformité des coordonnées du bénéficiaire, notamment de l'IBAN (International Bank Account Number), ou du BBAN (Basic Bank Account Number) et du BIC (Bank International Code).

La zone SEPA est composée des 28 pays de l'Union européenne, des 4 pays de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse), de Monaco et de Saint-Marin. Sur [hellobank.fr](https://www.hellobank.fr), les émissions de virements non SEPA sont disponibles en euros ou dans la devise de 41 pays (liste disponible sur [hellobank.fr](https://www.hellobank.fr)).

► Virement de compte à compte	Conseiller Hello bank!	hellobank.fr *
Frais d'émission et de réception par virement en euros	GRATUIT	GRATUIT

► **Émission d'un virement SEPA (par opération)** Opération libellée en euros, à destination ou en provenance de la zone SEPA

Les commissions d'émission reprises ci-dessous, sont basées sur la conformité des coordonnées du bénéficiaire, notamment de l'IBAN (International Bank Account Number) ou du BBAN (Basic Bank Account Number) et du BIC (Bank Identifier Code).

- Frais par virement standard (cas d'un virement SEPA occasionnel)	3,90 €	GRATUIT
- Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées absentes ou incorrectes du bénéficiaire)	7,70 €	-

Émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA permanent) (en France et à Monaco)

- Frais de mise en place d'un virement permanent	5 €	GRATUIT
- Frais par virement permanent	1,20 €	GRATUIT

Sur Internet, les virements tiers sont limités à 3 100 € par virement permanent.

Commission additionnelle sur l'émission de virements SEPA (par opération)

- Option urgent	6,50 €	-
Réception d'un virement SEPA (virement standard)	GRATUIT	

* Hors coût fournisseur d'accès / opérateur.

► **Émission d'un virement non SEPA** (par opération - frais partagés avec le bénéficiaire) Opération libellée en devises ou en euros hors SEPA

	Conseiller Hello bank!	hellobank.fr*
Frais d'émission par virement		9,50 €
Commissions d'émission	0,06 % mini 9,50 €	
Frais additionnels de saisie	0,04 % mini 9,50 €	15 €
+ Commission de change sur les devises ⁽¹⁾	1% mini 15€ maxi 65€	
Vers filiale BNP Paribas (liste sur hellobank.fr*)	8 €	3 €

Commissions additionnelles sur l'émission d'un virement non SEPA (par opération)

Sans frais pour le bénéficiaire (prise en charge des frais facturés à réception des fonds par la banque du bénéficiaire)	20,50 €	20,50 €
Émission d'un chèque à l'international	27 €	-
Information nécessaire absente ou incorrecte (BIC/IBAN)	12,90 €	-
Option urgent	6,50 €	-

Frais de correspondants : il convient éventuellement d'ajouter aux tarifs indiqués les frais facturés par les correspondants de BNP Paribas. Ces frais sont retenus sur le montant initial du paiement.

Une commission additionnelle sera imputée directement sur le montant de tout virement en dollars (USD) à destination de pays autres que les États-Unis, si le montant du virement est supérieur à 100 USD (frais de la banque correspondante aux États-Unis).

Réception d'un virement		19 €
+ Commission de change sur les devises ⁽¹⁾ ,		
- jusqu'à 75 000 €		0,50 %
- au-delà de 75 000 €		0,25 %
- minimum par opération		15 €

Prélèvements SEPA/Titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)		GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)		GRATUIT
Autorisation et opposition sur prélèvement		GRATUIT
	Conseiller Hello bank!	hellobank.fr*
Modification d'un prélèvement	5 €	GRATUIT

* Hors coût fournisseur d'accès / opérateur.

(1) Ces frais s'appliquent également sur l'émission ou la réception d'un virement d'un compte en devises.

Chèques

Paielement d'un chèque		GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier à domicile en lettre suivie (incluant les frais postaux)		GRATUIT
Frais de mise à disposition du chéquier dans une agence du réseau BNP Paribas*		8 €
Émission d'un chèque de banque (à l'unité)		GRATUIT
Émission d'un chèque de banque dans une agence du réseau BNP Paribas*		15 €
Frais de destruction de chéquier commandé par le client et non retiré dans un délai de 2 mois		GRATUIT
	Conseiller Hello bank!	hellobank.fr*
Commande de chéquier	5 €	GRATUIT
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (par opération)	16 €	GRATUIT
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur (par opération)	16 €	GRATUIT
Demande de photocopie de chèque émis (à l'unité)		
- De moins d'un an		GRATUIT
- De plus d'un an		GRATUIT
- Photocopie supplémentaire		1 €
Émission d'un chèque en euros payable à l'étranger (par opération)		
- Chèque ≤ à 150 €		10 %
- Chèque > à 150 €		1 % mini 27 €
Remise de chèque payable à l'étranger (hors frais du correspondant, par opération)		
- Chèque ≤ à 150 €		10 %
- Chèque > à 150 €		1 % mini 17,50 €
• Chèque sans change		maxi 58 €
• Chèque avec change		maxi 107 €
+ Commission de change sur les devises		
Jusqu'à 75 000 €		0,50 % mini
Au-delà de 75 000 €		0,25 % mini
minimum par opération		17,50 €
Frais de port (par opération)		16,95 €

* Service valable uniquement en France métropolitaine.

Paiement mobile

Paylib est une solution qui permet de régler vos achats en ligne et en magasin⁽¹⁾ avec votre mobile sans sortir votre carte bancaire.

Paylib vous permet également d'envoyer de l'argent à vos proches.

Avec la solution Paylib entre amis il suffit de disposer de leur numéro de mobile⁽²⁾.

Vous pouvez activer Paylib en **téléchargeant gratuitement l'application "Hello bank!"**, il vous suffit ensuite de créer vos identifiants Paylib et votre carte et votre compte y seront rattachés automatiquement.

(1) Offre disponible sur Smartphone NFC (Near Field Communication) doté d'une version supérieure à 4.4.

(2) Service de Virement SEPA occasionnel (opération libellée en euro, à destination ou en provenance de la zone SEPA) par SMS entre particuliers. Les virements peuvent être adressés à tous les titulaires d'un numéro de téléphone mobile français ou étranger et détenteurs d'au moins un compte bancaire en France.

Dates de valeur

Carte bancaire	En fonction du choix du débit de la carte
Émission d'un virement SEPA	Date d'exécution de l'opération
Émission d'un virement non SEPA En euros ou en devises	Date d'exécution de l'opération
Réception d'un virement en provenance de l'étranger* En euros ou en devises	Date de règlement de l'opération
Réception d'un virement SEPA	Date de règlement de l'opération
Paie ment d'un prélèvement SEPA / TIP SEPA	Date de règlement de l'opération
Paie ment d'un chèque en France	Date de règlement de l'opération
Paie ment d'un chèque à l'étranger	Date d'exécution de l'opération - 1 jour calendrier
Remise de chèque en euros sur l'étranger	Jour de l'opération + 1 jour calendrier
Remise de chèque en devises sur l'étranger	Jour de l'opération + 2 jours ouvrés

Produits et services n'étant plus commercialisés / Vos moyens et opérations de paiement

Carte CIRRUS (réseau MasterCard) GRATUITE avec les Cartes Visa Infinite et Visa Premier	26 €
Cotisation à une Carte Provisio MasterCard (par an)	30 €
Cotisation à une Carte Weezbee	GRATUIT
Option Tercéo (paiement en 3 fois) avec Cartes Visa Infinite, Premier et Classic. Choix en magasin : option à activer lors du paiement. Seuil : déclenchement au-delà du seuil choisi (également avec carte BNP Net)	GRATUIT

À noter : les facilités de paiement Tercéo sont des crédits d'une durée inférieure ou égale à 90 jours. Le TAEG annuel est de 4,50 % en date du 01/11/2016.

* Tous pays hors France.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Forfait de compte

(offre à destination de la clientèle en situation de fragilité financière)

Convention de compte de dépôt réservée à toute personne physique n'agissant pas pour ses besoins professionnels en situation de fragilité financière au sens des articles L. 312-1-3 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier.

Cette offre spécifique, de nature à limiter les frais en cas d'incident, inclut :

- la tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt,
- la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Visa Électron,
- le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte,
- quatre virements (cas d'un virement SEPA occasionnel) mensuels, dont au moins un virement permanent,
- des prélèvements SEPA, TIP SEPA en nombre illimité,
- deux chèques de banque par mois,
- un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) permettant la consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement,
- un abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (4 SMS maximum par mois),
- la fourniture de relevés d'identités bancaires (RIB),
- un changement d'adresse par an,

GRATUIT

- les commissions d'intervention :
Par opération
Plafonnées à 5 opérations par mois

4 €
soit un plafond de **20 €**

- les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision :
Par opération
Limités à 3 rejets par mois

10 €
soit un plafond de **30 €**

Services Bancaires de Base

Fournis dans le cadre du droit au compte, articles L.312-1 et D.312-5-1 du Code monétaire et financier :

- l'ouverture, la clôture et la tenue de compte,
- un changement d'adresse par an,
- la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire (RIB),
- la domiciliation de virements bancaires,
- l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte,
- l'encaissement de chèques et de virements bancaires,
- les paiements par prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), titre interbancaire de paiement SEPA (TIP SEPA) ou virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance,
- des moyens de consultation à distance du solde du compte,
- les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte,
- fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Visa Électron dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a mise permettant notamment le paiement d'opération sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne,
- deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services,
- la réalisation des opérations de caisse,

GRATUIT

- les commissions d'intervention :

Par opération

4 €

Plafonnées à 5 opérations par mois

soit un plafond de **20 €**

- les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision⁽¹⁾ :

Par opération

10 €

Limités à 3 rejets par mois

soit un plafond de **30 €**

(1) À compter du 26 novembre 2018, la commission d'intervention sera prélevée séparément des autres frais inclus dans les forfaits de frais de rejets pour défaut de provision (chèque, virement permanent, prélèvement). Par exemple : pour un rejet de prélèvement pour défaut de provision, le forfait de frais de 10 euros sera prélevé : à hauteur de 4 euros pour la commission d'intervention et de 6 euros au titre des autres frais inclus dans ce forfait.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

À compter du 26 novembre 2018, la commission d'intervention sera prélevée séparément des autres frais inclus dans les forfaits de frais de rejets pour défaut de provision (chèque, virement permanent, prélèvement).

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Les opérations entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte sont comptabilisées du 26 du mois précédent au 25 du mois facturé.

Commission d'intervention	GRATUIT
---------------------------	----------------

Opérations particulières

<ul style="list-style-type: none">- Frais par avis à tiers détenteur- Frais par opposition à tiers détenteur- Frais par saisie-attribution	130 €
<ul style="list-style-type: none">- Frais par saisie administrative à tiers détenteur : 10 % du montant dû au Trésor Public dans la limite d'un plafond de 100 €⁽¹⁾	
Frais par opposition administrative (commission proportionnelle appliquée au montant dû au Trésor, si ≥ 50 €)	10 % maxi 160 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	20 €
Frais de lettre pour préavis de clôture juridique	20 €
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	33,50 €

(1) À compter du 26 novembre 2018, la commission d'intervention sera prélevée séparément des autres frais inclus dans les forfaits de frais de rejets pour défaut de provision (chèque, virement permanent, prélèvement). Par exemple : pour un rejet de prélèvement pour défaut de provision, le forfait de frais de 10 euros sera prélevé : à hauteur de 4 euros pour la commission d'intervention et de 6 euros au titre des autres frais inclus dans ce forfait.

Incidents de paiement

À compter du **26 novembre 2018**, la commission d'intervention incluse dans les forfaits des frais de rejet pour défaut de provision (chèque, virement, prélèvement) sera prélevée séparément des autres frais inclus dans ces forfaits.

Par exemple pour un rejet d'un chèque pour défaut de provision d'un montant > 50 euros, le forfait de frais de 50 euros sera prélevé : à hauteur de 8 euros pour la commission d'intervention et de 42 euros au titre des autres frais inclus dans ce forfait.

► Sur chèque (par opération)

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	14 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
- Chèque ≤ 50 €	30 €
- Chèque > 50 €	50 €

Le forfait comprend: les frais d'impayés, la lettre d'injonction, la lettre d'information préalable pour chèque non provisionné, le blocage de la provision, l'établissement du certificat de non-paiement, la commission d'intervention et les frais d'envoi en recommandé.

Chèque remis revenu impayé pour motif autre que sans provision (plus frais de protêt éventuels)	17,50 €
Demande de certificat de non-paiement	20 €

► Sur carte (par opération)

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	25 €
---	-------------

► Sur prélèvement SEPA (par opération)

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (forfait jusqu'au 25/11/2018)	
Montant < 5 €	GRATUIT
Montant ≥ 5 €	Montant du prélèvement plafonné à 20 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (forfait à partir du 26/11/2018)	
Montant < 20 €	GRATUIT
Montant ≥ 20 €	20 €
(Soit 8 € au titre de la commission d'intervention et 12 € au titre des autres frais inclus dans ce forfait)	

► Sur virement permanent (forfait par opération)

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	
Montant < 20 €	GRATUIT
Montant ≥ 20 €	20 €
(Soit 8 € au titre de la commission d'intervention et 12 € au titre des autres frais inclus dans ce forfait, à partir du 26/11/2018)	

Lettre d'information préalable à la non-exécution d'un virement permanent (à partir du 26/11/2018)	GRATUIT
---	----------------

FACILITÉS DE CAISSE & CRÉDITS

Facilités de caisse

Le solde de votre compte doit être créditeur. Néanmoins, les conseillers Hello bank! restent à votre disposition pour étudier, avec vous, une souplesse de trésorerie personnalisée. Le coût total de votre facilité de caisse ou découvert dépend de son montant et de la durée pendant laquelle votre compte sera débiteur. Ce coût intégré également les frais de dossier, le cas échéant.

► **Facilité de caisse automatique** (non proposée dans les conventions Services Bancaires de Base et Forfait de compte)

La facilité de caisse automatique vous autorise un débit de 250 € pour une durée maximale de 15 jours par période de 30 jours consécutifs aux conditions stipulées ci-dessous :

Taux nominal annuel des intérêts débiteurs au 01/10/2017	8 %
Majoration appliquée au taux nominal annuel des intérêts débiteurs de votre contrat (dans la limite du taux de l'usure calculé et publié par la Banque de France)	+ 10,40 %
Minimum forfaitaire d'agios par trimestre (non compris dans le TAEG)	7 €
Frais de dossier annuels	GRATUIT

Exemple : si vous utilisez votre facilité de caisse automatique pendant 15 jours, au taux de 8 % stipulé ci-dessus, le TAEG ressort à 8,31 %. Si vous dépassez votre autorisation de 10 % pendant 10 jours, au taux de 18,40 % incorporant la majoration ci-dessus, le TAEG ressort à 9,05 %.

► **Facilité de caisse personnalisée**

Taux nominal annuel des intérêts débiteurs	personnalisé ⁽¹⁾
Frais de dossier annuels	28 €

La facilité de caisse personnalisée vous permet d'être débiteur dans la limite d'un montant personnalisé et pour une durée maximale de 15 jours par mois, aux conditions d'intérêts stipulées dans les conditions de votre contrat. Vous bénéficiez par ailleurs d'une exonération d'agios dans la limite d'un seuil qui dépend du montant de votre facilité de caisse personnalisée (montant d'exonération indiqué dans les conditions de votre contrat).

(1) Dans la limite des taux d'usure en vigueur, publiés chaque trimestre par la Banque de France, et disponibles sur le site Internet www.banque-france.fr (coût de connexion selon votre opérateur) pour la catégorie "crédits de trésorerie".

► **Facilité de caisse (automatique ou personnalisée) et découvert non autorisé ou en dépassement**

Majoration appliquée au taux nominal annuel des intérêts débiteurs de votre contrat (dans la limite du taux de l'usure calculé et publié par la Banque de France)	+ 2,50 %
---	-----------------

Crédits à la consommation

► **Assurance emprunteur facultative sur les prêts personnels**

Par an, sur le capital emprunté	de 0,384 % à 1,584 %
---------------------------------	-----------------------------

► **Souscription en ligne d'un prêt personnel**

(voir les prêts proposés sur hellobank.fr*)

Frais de dossier	GRATUIT
------------------	----------------

► **Autres services (par opération)**

Modification du quantième de remboursement (selon type de prêt)	41 €
Réédition du plan de remboursement	GRATUIT
Réaménagement de dossier	36,50 €
Lettre de situation	16,10 €
Lettre de confirmation de solde	GRATUIT
Information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt > 200 000 €)	47 €

* Hors coût fournisseur d'accès / opérateur.

Crédits immobiliers

Hello bank! vous propose une large gamme de prêts immobiliers. Initiez votre demande de prêt immobilier sur heloobank.fr* et faites-vous rappeler par un spécialiste crédit immobilier qui réalisera avec vous une étude personnalisée de votre projet.

► BNP Paribas Atout emprunteur

Par an sur le capital emprunté (Prêts amortissables)	de 0,03 % à 1,62 %
---	---------------------------

► Frais de dossiers sur les prêts en euros

Frais de dossier pour le rachat de soulte et le financement de SCPI	350 €
Frais de dossier standard pour les autres financements	250 €
Exonération pour les Prêts d'épargne logement et le Prêt à Taux Zéro+	

► Réaménagements de prêt (proportionnel au capital restant dû) **2 %**

Prêts immobiliers	mini 630 € maxi 2100 €
Prêts à l'Accession Sociale	maxi 500 €

► Autres prestations

Modification ou suspension contractuelle des mensualités	GRATUIT
Modification de la date de prélèvement (proportionnel au capital restant dû)	0,25 %
Rédition d'un tableau d'amortissement	33 €
Radiation d'hypothèque	56 €
Demande de décompte (pour les prêts mis en place avant le 1 ^{er} juillet 2016)	30 €
Demande de décompte (pour les prêts mis en place à partir du 1 ^{er} juillet 2016)	GRATUIT
Convention de rechargement	50 €
Information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	47 €

Produits et services n'étant plus commercialisés / Facilités de caisse et Crédits

Provisio (crédit d'un an renouvelable) frais de dossier	GRATUIT
--	----------------

* Hors coût fournisseur d'accès/opérateur.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Pour répondre à chacun de vos projets, telle la constitution ou l'optimisation de votre patrimoine, la préparation de votre retraite, Hello bank! vous propose un ensemble de solutions personnalisées.

Épargne bancaire

En complément de votre épargne disponible, des placements à terme, à l'exemple des dépôts à terme ou à long terme à l'exemple des parts de Société Civile de Placement immobilier (SCPI), peuvent être étudiés avec un conseiller Hello bank!, pour répondre au mieux à vos besoins.

▶ Comptes épargne et livrets,

taux nominal annuel en vigueur depuis le 01/02/2018

disponibles sur
hellobank.fr*

Livret Hello!

0,40 %

Livret Hello+

- jusqu'à 9 999,99 €
- de 10 000 € à 49 999,99 €
- de 50 000 € à 99 999,99 €
- à partir de 100 000 €

0,40 %

0,60 %

0,80 %

1 %

Livret A

0,75 %

Livret de Développement Durable et Solidaire

0,75 %

Livret d'Épargne Populaire

1,25 %

Livret Jeune

2,00 %

▶ Épargne logement, taux nominal annuel brut

Compte d'Épargne Logement (taux en vigueur depuis le 01/02/2018) **0,50 %**

Plan d'Épargne Logement (taux en vigueur depuis le 01/08/2016) **1 %**

Transfert vers une autre banque **65 €**

Les taux d'épargne bancaire sont susceptibles d'évolution au cours de l'année. Ils sont disponibles sur hellobank.fr*

▶ Cascade

Service d'épargne automatique, cotisation par an

GRATUIT

*Hors coût fournisseur d'accès/opérateur.

Placements financiers

► OOPC BNP Paribas (gérés par BNP Paribas Asset Management) :

SICAV et FCP hors Banque Privée France et offre retraite

	Droits d'entrée maxi	Frais de gestion directs maxi TTC	Frais de gestion indirects maxi TTC
OPC-Actions	0,50% à 2,40% (dégressif)	0,30% à 2%	0% à 1,50%
OPC-Obligations et autres titres de créances	0,25% à 2% (dégressif)	0,96% à 1,20%	0%
OPC-Monétaires	0%	0,50%	0%
Autres OPC	0,50% à 2% (dégressif)	1,20% à 1,60%	0% à 1,60%

Hello Bank! vous informe qu'une partie des frais de fonctionnement et de gestion peut lui être versée au titre de son activité de conseil et de placement.

Commission complémentaire sur souscription d'OPC confrère, par ordre

25 €

► Assurance vie

Frais à l'entrée **0 €**

Frais sur les versements **0 €**

Venez découvrir l'offre assurance vie sur hellobank.fr* espace Épargne Assurance.

* Hors coût fournisseur d'accès / opérateur.

► Offres Bourse

Hello bank ! vous donne la possibilité de choisir pour chacun de vos comptes, un tarif adapté à votre activité en Bourse : Start, Active.

Les offres « Start » et « Active » pour les clients actifs en Bourse.

La facturation de votre ordre de Bourse dépend notamment de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de votre ordre et de son mode de transmission. Le montant maximum d'un ordre passé sur Internet est de 50 000 € (sous réserve de provision disponible).

hellobank.fr*		
	OFFRE START	OFFRE ACTIVE
	Si vous effectuez plus de 4 ordres par an et des ordres d'un montant ≤ 3 000€	Si vous effectuez plus de 8 ordres par an et pour des ordres d'un montant > 3 000€
Frais de courtage Euronext Paris, Amsterdam et Bruxelles	1,75€ / ordre jusqu'à 500€ 3,50€ / ordre jusqu'à 1 200€ 8€ / ordre jusqu'à 3 000€ 0,48 % au-delà	13 € / ordre jusqu'à 8 000 € 0,20 % au-delà
Autres places : commission additionnelle NYSE et NASDAQ Francfort, Milan, Londres, Zurich et Madrid		+ 15,00€ + 25,00€
Autres marchés		+ 0,55 % avec un minimum de 100€
Droits de garde (Gratuits pour les valeurs du Groupe BNP Paribas et les actions de sociétés privatisées acquises durant l'offre de titres et ouvrant droit à attribution gratuite).	Sur titres vifs: Une commission proportionnelle : 0,288 % par an jusqu'à 150 000 € (gratuits au-delà) proratisé au nombre de mois sans ordre exécuté + Frais fixes par ligne de portefeuille : gratuit pour les lignes au porteur, 7,32€ par ligne de dépôt à l'étranger, 31,50€ par ligne pour les valeurs au nominatif pur ; minimum de facturation de 28,80€ avec un maximum de 500€ pour les titres vifs, minimum de 29,90€ sans plafond pour les OPC	GRATUIT
Abonnement mensuel	GRATUIT	8€/mois sauf si 1 ordre sur titre vif exécuté le mois précédent
Frais de gestion annuels	GRATUIT	GRATUIT

Les taxes locales étrangères sont calculées lors de la transmission de l'ordre et à rajouter aux frais et commissions repris ci-dessus.

*Sur Internet ou avec les applications tablette et mobile Hello bank!
Les ordres doivent être saisis par le titulaire du compte sous son identifiant personnel.

► Tarification spécifique

Commission additionnelle pour les ordres transmis par téléphone (plateforme Net Bourse)	+ 11,90 € / ordre
Frais pour souscription et cession sur valeurs non cotées	0,10 % min 150 €

► Transferts

Transfert de titres français ou étrangers vers un autre établissement en France (par ligne)	25 €
Transfert de titres français vers un autre établissement hors de France (par ligne)	25 €
Transfert de titres étrangers vers un autre établissement hors de France (par ligne)	50 €

Autres services

► Changement d'offre de Bourse

Gratuit pour le premier changement annuel **120 €**

► Mise de valeur au nominatif

Frais fixes par ligne de titres **50 €**

► Dématérialisation de titres étrangers

Frais fixes par ligne de titres **150 €**

► Récupération de la retenue à la source ou de prélèvement de titres étrangers

Frais fixes par ligne de titres **25 €**

► Service Plus-Values

Comprend un relevé mensuel et une attestation annuelle des cessions et plus-values, une aide à la déclaration d'impôts n° 2074

- Adhérent Panorama **GRATUIT**

- Non-adhérent Panorama, par an **75 €**

► Convention de conseil en investissement

GRATUIT

Dates de valeur

Ordre de bourse	Jour d'exécution de l'ordre + 2 jours ouvrés
Ordre sur OPC	Jour d'exécution de l'ordre

Produits et services n'étant plus commercialisés / Épargne et placements financiers

Compte Weezbee, taux nominal annuel en vigueur au 01/12/2017

- 0 à 11 ans, jusqu'à 1600 €
- 12 à 17 ans, jusqu'à 500 €
- Au-delà des plafonds ci-dessus

0,75 % brut
0,75 % brut
0,50 % brut

Vision Retraite (cotisation par an)

20 €

► L'offre Bourse "Essentiel" pour les clients peu actifs en Bourse

	Conseiller Hello Team!	Ordre via hellobank.fr *
Valeurs cotées en Bourse / Frais de courtage Euronext Paris - Amsterdam - Bruxelles		
Frais fixes	4,15 €	GRATUIT
+ Commission proportionnelle		
- Jusqu'à 8000 €	1,36 %	-
- De plus de 8000 € à 50000 €	1,10 %	-
- De plus de 50000 € à 150000 €	0,90 %	-
- De plus de 150000 € à 300000 €	0,68 %	-
- Plus de 300000 €	0,45 %	-
ou + Commission proportionnelle dégressive en fonction du nombre d'ordres exécutés sur un trimestre civil et saisi par le titulaire du compte sous son identifiant personnel		
- De 1 à 5 ordres	-	0,55 %
- De 6 à 15 ordres	-	0,495 %
- Plus de 15 ordres	-	0,44 %
Minimum par ordre (frais fixes + commission)	12,45 €	7,30 €

Autres marchés étrangers

Frais fixes	17 €	16 €
+ Commission proportionnelle		
- Europe	1,50 %	0,48 %
- Autre place internationale	1,70 %	0,48 %
Minimum par ordre (frais fixes + commission)	40,90 €	-

Les frais de courtage facturés par les courtiers étrangers ainsi que les taxes locales étrangères sont calculés lors de la transmission de l'ordre et à rajouter aux frais et commissions repris ci-dessus.

*Sur Internet ou avec les applications tablette et mobile Hello bank!
Les ordres doivent être saisis par le titulaire du compte sous son identifiant personnel.

► Droits de garde

Les **droits de garde** sont prélevés en février au titre de l'année en cours et sont calculés sur la valeur du portefeuille comptabilisée au 31 décembre de l'année précédente. Ils sont acquis à BNP Paribas pour toute année commencée.

- Frais fixes, définis à partir du nombre de lignes présentes dans votre portefeuille à cette date (seules les lignes non exonérées, non débitrices et non enregistrées au nominatif pur sont retenues pour le calcul de la commission proportionnelle et des frais fixes).
- Commission proportionnelle, déterminée à partir de la moyenne arithmétique des commissions établies à chaque fin de trimestre civil de l'année précédente (en excluant de la moyenne les trimestres avec une commission nulle résultant de l'absence de titres), y compris si au 31 décembre de l'année précédente le portefeuille est vide ou n'est composé que de lignes exonérées.

Ces droits sont gratuits pour toutes les valeurs émises par le groupe BNP Paribas (dont SICAV, FCP, obligations) ainsi que pour les actions de sociétés privatisées acquises durant l'offre de titres et ouvrant droit à attribution gratuite.

Commission proportionnelle, autres valeurs :

Jusqu'à 50 000 €	0,28 %
De plus de 50 000 € à 100 000 €	0,23 %
De plus de 100 000 € à 150 000 €	0,17 %
Plus de 150 000 €	0,09 %

+ Droit fixe par ligne de portefeuille :

Au porteur	4,80 €
Nominatives	12 €
Nominatives pures sur un PEA ou PEA PME-ETI	31,50 €
En dépôt à l'étranger	14,10 €
Minimum de facturation par compte	29,90 €

► Frais de gestion annuels

Compte d'instruments financiers (CIF) **15 €**
Gratuit si au moins un ordre d'achat en Bourse ou une souscription d'OPC exécuté dans l'année civile.

Plan Épargne en Actions (PEA) ou Plan Épargne en Actions PME-ETI (PEA PME) **15 €**

► Transfert de titres hors BNP Paribas (CIF et PEA ou PEA PME-ETI)

Frais fixes par ligne de titres en dépôt en France	12 €
Frais fixes par ligne de titres en dépôt à l'étranger	41 €
Minimum de perception sur un PEA ou PEA PME	61 €

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Assurances

▶ Assurance auto	Nous consulter
▶ Assurance Habitation	Nous consulter
▶ Protection Habitat (système d'alarme et de télésurveillance)	
Frais d'installation	145 €
Abonnement mensuel (à partir de):	32,70 €
▶ Protection investissement locatif (assurance loyers impayés)	
Cotisation annuelle proportionnelle au montant des loyers, charges et taxes annuels.	2,70 %
▶ Assurance appareils nomades de la famille, Mobileo	9,90 € par mois

Prévoyance

Réalisez un Diagnostic Prévoyance personnalisé avec un Conseiller Hello bank!, c'est gratuit et sans engagement.

▶ Protection Accidents de la vie (cotisation par mois)	
Offre Solo	9,90 €
Offre Couple	14,85 €
Option famille (supplément par enfant, gratuit à partir du 3 ^e)	1 €
▶ BNP Paribas Protection Familiale	
Tarifs variables en fonction du capital choisi et de votre âge	Nous consulter
▶ BNP Paribas Obsèques	
Tarifs variables en fonction du capital choisi et de votre âge	Nous consulter

▶ **BNP Paribas Protection Vie Active** (cotisation par mois)

Tarifs variables en fonction des options choisies	De 9,50 € à 37 €
---	-------------------------

▶ **Assistance Rapatriement de Corps** (cotisation par an)

Formule Adulte	48,90 €
Formule Famille	120,40 €
Par enfant mineur supplémentaire (à partir du 4 ^e enfant)	12,40 €

Santé

▶ **BNP Paribas Protection Santé**

Tarifs variables en fonction du niveau de couverture choisi et de l'âge	Nous consulter
---	-----------------------

Assurances liées à des produits bancaires

▶ **Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement**

Assurance des instruments de paiements et des effets personnels :

BNP Paribas Sécurité	26,50 € par an
BNP Paribas Sécurité Plus	36,50 € par an

▶ **Assurance de compte**

Assurcompte	12 € par an
Assurcompte Plus	30,70 € par an

▶ **Protection Compte**

2,80 € par mois

▶ **Assistance Global Student**

Tarifs variables en fonction de la zone, de la durée du séjour et de l'option choisie	Nous consulter
---	-----------------------

► Protection Épargne (cotisation par contrat et par mois)

Protection PEL, CEL, Livret de Développement Durable et Solidaire, Compte Épargne, LEP ou Livret A	3 €
Protection Placements (Multiplacements 2) Plan Épargne Actions ou Compte d'Instruments Financiers	5 €
► BNP Paribas Protection Budget (proportionnel au capital garanti, par an)	0,80 %

BNP Paribas, en tant que courtier, propose les contrats d'assurances de plusieurs entreprises d'assurance et notamment de: Cardif Assurance Vie, AXA France Vie, Generali Patrimoine, Cardif Lux vie, La Mondiale Partenaire, Axa Life Europe Limited, Avanssur, Natio Assurance, Cardif-Assurances Risque Divers, l'ÉQUITÉ assurances, Allianz IARD, AXA Assistance France, AXA Assistance France assurance, Fragonard Assurances, Mondial Assistance France, Filassistance International, Europ Assistance France et Europ Assistance, AXA France, AXA Assistance France JURIDICA SA, Chubb Insurance Company of Europ SE, SPB.

Produits et services n'étant plus commercialisés / assurances et prévoyance

BNP Paribas Protection Accidents 2	
Offre solo	8,50 € par mois
Offre Couple	16 € par mois
Option famille (supplément pour les enfants)	1 € par mois
Assurance appareils nomades du foyer, Mobileo 2	7 € par mois
BNP Prévoyance et BNP Prévoyance Plus (tarifs variables en fonction du capital choisi et de votre âge)	Nous consulter
Téléassistance Aveilla	35,12 € par mois
Protection juridique BNP Paribas (cotisation par an, selon les options choisies)	Nous consulter
BNP Paribas Sécurité option Famille	40 € par an
BNP Paribas Sécurité Plus option Famille	54 € par an
BNP Protection Accidents (cotisation par mois, selon formule choisie et nombre d'assurés)	De 8,50 € à 49,50 €
Relais Obsèques (cotisation par mois, selon formule et option choisies et votre âge)	Nous consulter

Option Prévoyance	Nous consulter
Assurbudget (cotisation par an)	
Option 1	24,39 €
Option 2	48,78 €
Option 3	73,18 €
Assurfutur (cotisation par semestre)	
Option 1	15,24 €
Option 2	19,82 €
Option 3	24,39 €
Assurevenus (cotisation par an)	18,29 €
Assurpel (cotisation par an)	18,29 €
Assurpep (cotisation par an)	18,29 €

SUCCESSION

Les frais de traitement sont calculés en fonction du montant des avoirs à date du décès, à hauteur de 100 % des comptes individuels et 50 % des comptes joints :

Succession nationale

Montant des avoirs jusqu'à 200 €	GRATUIT
De 201 € à 3000 €	90 €
Au-delà de 3000 €	90 € + 1 % maxi 750 €

Succession internationale

Frais de traitement d'un dossier	250 € + 0,50 % maxi 3500 €
----------------------------------	---------------------------------------

Autre frais

Frais de gestion au-delà d'un an (cotisation par an)	60 €
Frais d'expertise	selon frais engagés

AUTRES SERVICES

► **Les Servissimes** (services à la personne, cotisation par an)

81,60 €

RÉSOUTRE UN LITIGE

En premier recours

▶ La Hello Team

Contactez tout d'abord un conseiller Hello bank!, pour lui faire part de votre insatisfaction ou de votre mécontentement par chat, la messagerie intégrée à votre espace client sur le site hellobank.fr*, téléphone ou par courrier à l'adresse suivante: Hello bank! TSA 80 011, 75318 PARIS Cedex 09

▶ Le Service Réclamations Clients à votre écoute

Si aucune solution n'a pu être trouvée, vous pouvez contacter par écrit le Responsable Réclamations Clients à l'adresse suivante:
Service Réclamations Clients - Hello bank! - TSA 80 011 - 75318 PARIS Cedex 09.

Dans les 10 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation par la banque, vous recevrez la confirmation de sa prise en charge.
Si des recherches sont nécessaires, vous recevrez la réponse définitive dans un délai de 2 mois maximum.

En dernier recours amiable

Si vous êtes en désaccord avec la réponse apportée par la Hello Team et par le Responsable Réclamations Clients, ou en l'absence de réponse de sa part dans un délai de 2 mois, vous pouvez alors saisir gratuitement et par écrit l'un des Médiateurs ci-dessous, selon son domaine de compétence. Le Médiateur est le dernier recours amiable avant d'entreprendre une démarche judiciaire.

▶ Le Médiateur auprès de BNP Paribas

doit être saisi en français (sous peine d'irrecevabilité) et exclusivement pour les litiges de nature contractuelle portant sur les services ou produits bancaires, financiers, ainsi que tout autre produit distribué par la banque, dont les litiges portant sur la commercialisation des produits d'assurances⁽¹⁾,

- Soit par voie postale : Médiateur auprès de BNP Paribas - Clientèle des particuliers - TSA 62000 - 92308 Levallois-Perret Cedex
- Soit par voie électronique : <https://mediateur.bnpparibas.net>*

*Hors coût fournisseur d'accès/opérateur.

(1) Sont exclus les litiges qui relèvent de la Politique Générale de la Banque (par exemple : la politique tarifaire, le refus de crédit, la conception des produits...), ceux concernant la performance des produits liée aux évolutions des marchés, et ceux portant sur les mesures édictées dans le cadre d'une procédure de surendettement par le Juge et/ou la Commission de Surendettement.

Le Client peut retrouver la Charte de la médiation sur le site du Médiateur : <https://mediateur.bnpparibas.net>*. Elle peut aussi être obtenue sur simple demande écrite.

La saisine du Médiateur auprès de BNP Paribas vaut autorisation expresse de levée du secret bancaire à l'égard de BNP Paribas.

► **Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)**

Exclusivement⁽²⁾ pour les litiges relatifs à la commercialisation des produits financiers, la gestion de portefeuille, la transmission des ordres de bourse, la tenue de compte de titres ordinaires ou PEA, les organismes de placement collectif et les fonds d'investissement alternatifs, l'épargne

salariale et les transactions sur instruments financiers du FOREX,

- Soit par voie postale : **Le Médiateur - Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02**

- Soit par voie électronique : www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF*

Par la saisine du Médiateur de l'AMF, vous autorisez BNP Paribas à communiquer toutes informations nécessaires à l'instruction de la médiation.

► **Le Médiateur de l'Assurance**

Exclusivement pour les litiges relatifs aux produits d'assurance ne relevant pas de la commercialisation,

- Soit par voie postale :

Le Médiateur de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09

- Soit par voie électronique : www.mediation-assurance.org⁽¹⁾

Pour tout litige résultant d'un contrat de vente ou de services en ligne, vous pouvez aussi déposer une réclamation par voie électronique sur la plateforme de Règlement en Ligne des Litiges (RLL) sur le site Internet : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/>

Trois glossaires des principaux termes utilisés dans les secteurs de la banque et de l'assurance ont été établis par le Comité consultatif du secteur financier (CCSF). Ces documents sont consultables sur le site Internet **hellobank.fr***

*Hors coût fournisseur d'accès/opérateur.

(1) Si une convention de coopération est signée entre le médiateur de l'AMF et le médiateur auprès de BNP Paribas, les litiges relevant exclusivement du domaine du Médiateur de l'AMF pourront alors être traités, soit par le Médiateur auprès de BNP Paribas, soit par le Médiateur de l'AMF, en fonction du choix du Client. Ce choix étant définitif pour le litige étudié.

Une question ? **La Hello Team vous répond !**



Contactez un conseiller par chat
ou via la messagerie sécurisée
[hellobank.fr](https://www.hellobank.fr)*



Échangez par mail



Appelez-nous au 01 43 63 15 15
(coût d'un appel local depuis un poste fixe en France
métropolitaine)

*Hors coût fournisseur d'accès/opérateur.

Tarifs en vigueur au 1^{er} novembre 2018,
modifiables à tout moment sous réserve du respect
d'un délai de préavis de deux mois (article L. 312-1-1-II
du Code monétaire et financier). Ils sont exprimés TTC.